

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Beleaf® 50 SG Insecticide

FDS n° : 6225-A
Date de révision : 2018-10-25
Format: NA
Version 1.09



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit Beleaf® 50 SG Insecticide

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 6225-A

Synonymes FLONICAMID: N-cyanomethyl-4-(trifluoromethyl)nicotinamide (IUPAC name);
N-(cyanomethyl)-4-(trifluoromethyl)-3-pyridinecarboxamide (CAS name)

Ingrédient(s) actif(s) Flonicamid

Famille chimique Pyridinecarboxamide Insecticide

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée : Insecticide

Restrictions conseillées pour l'utilisation Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

Adresse du fournisseur

FMC Corporation
2929 Walnut Street
Philadelphia, PA 19104
(215) 299-6000 ((Informations générales)
msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence En cas de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:
1 800/424 9300 (CHEMTREC - États-Unis)
1 703 741-5970 (CHEMTREC - International)
1 703/527 3887 (CHEMTREC - Alternate)

Urgences médicales :
800-331-3148 (ProPharma Group- États-Unis et Canada)
651-632-6793 (ProPharma Group- Tous les autres pays; à frais virés)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA


Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 2
--	-------------

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence**VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE**

Attention

Mentions de danger
H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes


Conseils de prudence - Prévention

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Conseils de prudence - Réponse

P308 + P311 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

P405 - Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu/réceptacle selon les directives de l'étiquette

HNOC (danger non classé autrement)

Non classés ne étaient pas autrement dangers identifiés.

Autres informations

Peut causer une irritation oculaire modérée. Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Famille chimique Pyridinecarboxamide Insecticide.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Fonicamid	158062-67-0	50
Diocetyl sodium sulfosuccinate	577-11-7	<1
Formaldehyde condensate	68425-94-5	1 - 15

Les synonymes sont fournis dans la section 1.

4. PREMIERS SOINS**Contact avec les yeux**

Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Si la personne porte des verres de contact, les enlever au bout des 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.

Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance; puis, effectuer une respiration artificielle, de préférence par bouche-à-bouche, si possible. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
Ingestion	Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour des conseils de traitement. Faire boire un verre d'eau si elle est capable d'avaler. Il ne faut pas induire le vomissement à moins que vous ne receviez cette consigne d'un médecin ou du centre antipoison. Il ne faut rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente et il ne faut pas la faire vomir non plus. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Faites siroter à la victime un verre de l'eau si l'avalé est possible. Il ne faut pas induire le vomissement à moins que vous ne receviez cette consigne d'un médecin ou du centre antipoison. Il ne faut rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente et il ne faut pas la faire vomir non plus.
Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés	Aucun connu.
Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant	Traiter en fonction des symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Dioxyde de carbone (CO ₂). Mousse. Produit chimique. Si nécessaire: Utiliser une pulvérisation d'eau; ne pas utiliser de jets pleins.
Dangers spécifiques du produit Produits de combustion dangereux	Matière combustible La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz et vapeurs irritantes et toxiques.
<u>Données sur les risques d'explosion</u>	
Sensibilité aux chocs	Aucun renseignement disponible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun renseignement disponible.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets. Isoler la zone d'incendie. Évaluer le vent.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles	Équipement de protection individuel, voir section 8. Isolez la zone et y mettez un panneau d'avertissement. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
Divers	Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance téléphonique de FMC dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du produit et de l'entreprise » ci-dessus.
Précautions environnementales	Éloignez les gens et les animaux du déversement ou de la fuite et de la zone sous le vent par rapport à la fuite.
Méthodes de confinement	Recouvrir le déversement de poudre d'une feuille ou d'une bâche en plastique pour minimiser la dispersion. Utilisez un composé de balayage mouillé ou de l'eau afin d'empêcher la formation de poussières. Endiguer loin à l'avant du déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Recueillir la matière mécaniquement (aspirateur pelle ou pomper) et la mettre dans des récipients adéquats étiquetés pour l'élimination.

Méthodes de nettoyage	Nettoyer et neutraliser la zone de déversement, les outils et l'équipement en lavant avec de l'eau et du savon. Absorbent l'eau de rinçage et ajoutez-la aux déchets déjà recueillis. Les déchets doivent être classés et étiquetés avant leur recyclage ou leur élimination. Éliminez les déchets tel qu'il est indiqué dans la section 13.
------------------------------	--

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention	Ne pas contaminer d'autres pesticides et engrais, l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux pendant le stockage ou l'élimination. Références à d'autres sections.
Entreposage	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement.
Produits incompatibles	Aucun connu.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique	Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Lorsque vous travaillez dans des endroits confinés (par exemple, des réservoirs, conteneurs, etc.) assurez-vous qu'il y a une source d'air pour la respiration et portez l'équipement recommandé.
----------------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	En cas de risque d'exposition par la poussière, d'éclaboussement, de brume ou de pulvérisation, utiliser des lunettes de protection chimique ou un écran facial.
Protection de la peau et du corps	Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants.
Protection des mains	Gants de protection
Protection respiratoire	Pour se protéger des expositions par la poussière, les éclaboussures ou par pulvérisation, veuillez utiliser un masque à filtre.
Mesures d'hygiène	De l'eau propre doit être disponible pour lavage en cas de contamination au niveau des yeux et de la peau. Laver la peau avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer. Prendre un bain ou une douche à la fin du travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Il ne faut pas laver les vêtements de travail avec les vêtements de la maison.
Informations générales	Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Granules, Brun clair
État physique	Poudre sèche
Couleur	Brun clair
Odeur	Légère
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
pH	6.0 @ 25 °C (solution à 1 %)

Point de fusion/point de congélation	Non applicable
Point/intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	33.5 lb/cu ft (loose); 37.2 lb/cu ft (tapped)
Densité	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité, cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité, dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles
Matières incompatibles	Aucun connu.
Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

DL50 orale	> 2,000 mg/kg (rat)
DL50 épidermique	Produit semblable > 2,000 mg/kg (rat)
CL50 par inhalation	> 5.36 mg/l 4 heures (rat)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Modérément irritant.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritant pendant l'utilisation régulière (de lapin).
Sensibilisation	En se basant sur des compositions semblables, on ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation de la peau.

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes	Aucun renseignement disponible.
------------------	---------------------------------

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité chronique	Flonicamid: Un contact répété peut causer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles.
---------------------------	--

Mutagénicité	Flonicamid: Pas génotoxique dans les études de laboratoire.
Cancérogénicité	Flonicamid: éléments qui suggèrent la cancérogénicité (tumeurs bronchioalvéolaire de la souris), mais ne suffisent pas à évaluer le potentiel cancérogène humain.
Effets neurologiques	Flonicamid: Non neurotoxique.
Toxicité pour la reproduction	Flonicamid: Pas de toxicité pour la reproduction.
Toxicité pour le développement	Flonicamid: Absence de tératogénicité chez les animaux.
STOT - exposition unique	Risque présumé d'effets graves pour les organes: Voir les organes cibles énumérées ci-dessous.
STOT - exposition répétée	Non classé.
Effets sur les organes cibles	Flonicamid: Foie, rein, Système hématopoïétique.
Effets neurologiques	Flonicamid: Non neurotoxique.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Flonicamid (158062-67-0)				
Ingrédient(s) actif(s)	Duration	Espèces	Valeur	Unités
Flonicamid Technical	96 h LC50	Poissons	>100	mg/l
	48 h EC50	Crustacés	>100	mg/l
	96 h EC50	Algues	>100	mg/l
	21 d NOEC	Poissons	10	mg/l
	21 d NOEC	Crustacés	3.1	mg/l

Persistance et dégradation	Flonicamid: Non persistant. Ne pas facilement hydrolyser. Facilement biodégradable (répond à la réduction de > 70% en ≤ 28 jours).
Bioaccumulation	Flonicamid: La substance n'a pas de potentiel de bioconcentration.
Mobilité	Flonicamid: Très mobile; a le potentiel pour atteindre les eaux souterraines.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	Peut être incinéré si la réglementation locale le permet. Les agences de réglementation appropriées doivent être contactées avant l'élimination. L'élimination inadéquate de l'excès de pesticides, de mélange de pulvérisateur ou de l'eau de rinçage est interdite. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions contenues sur l'étiquette, veuillez communiquer avec les autorités concernées pour des conseils.
Emballages contaminés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Vider complètement le sac dans l'équipement d'application en secouant et en tapant sur les côtés et le bas pour décoller les particules collées. Lorsque le sac est complètement vide, mettez au recyclage si possible, ou jetez-le dans une décharge à ordures ou incinérez-le, ou, si autorisé par la province ou les autorités locales, éliminez-le en le brûlant. Mettez au rebut les contenants selon les règlements locaux, fédéraux et provinciaux. Rappelez-vous à l'étiquette du contenant qui contient des instructions sur l'élimination. Ne pas réutiliser ou remplir ce conteneur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT	Ce produit n'est pas considéré comme un produit dangereux, tel que défini par le Ministère des transports des États-Unis, 49 CFR, parties 100 à 185.
TMD	Pas soumis à la réglementation pour le transport.
ICAO/IATA	Pas soumis à la réglementation pour le transport.
IMDG/IMO	Pas soumis à la réglementation pour le transport.

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Formaldehyde 50-00-0	100 lb			X

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses
Formaldehyde 50-00-0	100 lb 45.4 kg	100 lb

FIFRA Information

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :

CAUTION

Harmful if swallowed or absorbed through the skin. Causes moderate eye irritation

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-UnisInventaires internationaux

Nom chimique	TSCA (États-Unis)	LIS (Canada)	EINECS/ELINCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
Diocetyl sodium sulfosuccinate 577-11-7	X	X	X	X	X	X	X	X
Formaldehyde condensate 68425-94-5				X				

Nom chimique	Mexique - Inventaire des émissions et des transferts de matières polluantes - Rapport des émissions pour la fabrication, le traitement ou l'utilisation - Quantités seuils	Inventaire des émissions et des transferts de matières polluantes - Rapport des émissions - Quantités seuils
Formaldehyde	100 2500 kg/yr	100 kg/yr

Déclaration SIMDUT

Ce produit a été classé en accord avec le Règlement sur les produits dangereux (HPR) et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le HPR

Classe de dangers du SIMDUT Non contrôlé

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 1	Danger physique 0	Protection individuelle X

Légende des codes NFPA et HMIS Grave = 4; Sérieux = 3; Modéré = 2; Léger = 1; Minimum = 0

Date de révision : 2018-10-25
Cause de la révision: sections de la FS mises à jour

Avis de non-responsabilité

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Préparé par

FMC Corporation
Beleaf - ISK BioSciences Trademark
Logo de FMC - Marque de commerce de FMC Corporation

© 2018 FMC Corporation. Tous droits réservés.

Fin de la fiche signalétique